

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
9 mars 2004  
Français  
Original: anglais

---

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**

Session ordinaire de 2004  
10-28 mai 2004

**Rapports quadriennaux pour la période 1999-2002  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général  
en application de la résolution 1996/31  
du Conseil économique et social****Note du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Commission colombienne de juristes. . . . .	2
2. Internationale de conscience et de l'impôt pour la paix. . . . .	6
3. Fondation pour les droits de la famille . . . . .	9
4. Conseil national des femmes noires. . . . .	12
5. Peace Action . . . . .	15
6. Society for the Psychological Study of Social Issues. . . . .	18
7. South Asia Human Rights Documentation Centre . . . . .	22
8. Swedish Association for Sex Education . . . . .	25
9. Widows Rights International . . . . .	28
10. Union mondiale des organisations féminines catholiques . . . . .	30



## **1. Commission colombienne de juristes\***

**(Statut consultatif spécial accordé en 1999)**

### **1. Introduction**

Créée en 1988, la Commission colombienne de juristes (CCJ) est rattachée à la Commission andine de juristes, organisation régionale établie à Lima, et à la Commission internationale de juristes, dont le siège se trouve à Genève (Suisse). Aux termes de ses statuts, la CCJ a pour vocation de contribuer au développement du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire, conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies, ainsi qu'au respect de l'état de droit et des droits de l'homme en Colombie. À cette fin, elle mène les activités suivantes : a) travaux de recherche et diffusion d'informations sur les droits de l'homme et le droit humanitaire; b) sensibilisation et recours aux normes et instruments juridiques en la matière; c) autres moyens propres à la réalisation des objectifs poursuivis par l'organisation.

### **2. Activités menées par la CCJ en relation avec les organes de l'ONU**

#### **A. Commission des droits de l'homme**

La CCJ participe tous les ans aux sessions de la Commission et présente à ces occasions des exposés écrits au titre du point 3 de l'ordre du jour (situation des droits de l'homme en Colombie) et y a fait les exposés oraux suivants depuis 2001 :

*2001* (cinquante-septième session) : six exposés au titre des points 3 et 10 (exigibilité des droits économiques, sociaux et culturels), 11 (crise de l'administration de la justice), 12 (violations des droits de la femme), 14 (crise mondiale des déplacés) et 17 (obstacles et dangers auxquels doivent faire face les défenseurs des droits de l'homme) de l'ordre du jour. *2002* (cinquante-huitième session) : six exposés consacrés aux points 3, 10, 12, 14 et 17 de l'ordre du jour (analogues à ceux de 2001), et à la surveillance par l'ONU des états d'exception.

En collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales, la CCJ a fourni un appui technique et contribué aux préparatifs de la visite, en décembre 2000, du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en Colombie, en l'aidant à établir son programme de travail et en assurant la coordination d'une réunion avec des ONG de défense des droits de l'homme et des organisations à vocation sociale. La CCJ a présenté un exposé oral sur la situation en Colombie.

#### **Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en Colombie**

La CCJ est en contact permanent avec le Bureau, auquel elle fournit des renseignements sur la situation générale des droits de l'homme et certains cas de violations de ces droits. Elle agit conjointement avec le Bureau pour veiller au

---

\* Le présent rapport est publié sans mise au point rédactionnelle.

respect par la Colombie des recommandations énoncées dans le rapport du Bureau à la Commission des droits de l'homme et dans la Déclaration de son président.

En 2001, le Bureau et la CCJ ont préparé ensemble les visites de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des défenseurs des droits de l'homme (octobre) et du Rapporteur spécial sur la violence à l'égard des femmes, ses causes et ses conséquences (novembre).

Le Bureau et la CCJ ont organisé, du 1er au 3 septembre 1999, un séminaire sur la transition vers la démocratie. Un compte rendu des travaux du séminaire, intitulé : « Verdad y Justicia en Procesos de Paz o Transición a la Democracia » (Vérité et justice dans les processus de paix – transition vers la démocratie) a été publié en novembre 1999.

## **B. Procédures spécialisées de la Commission des droits de l'homme**

La CCJ coopère régulièrement avec la Commission à l'occasion de plusieurs procédures spécialisées, en aidant à encourager et à préparer les visites des représentants de l'ONU en Colombie, en leur fournissant des renseignements utiles, en aidant à établir leurs programmes de travail respectifs et en prêtant un concours technique lors de ces visites. Ces activités ont été menées à titre d'appui aux visites effectuées par le Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des personnes déplacées dans leur propre pays (mai 1999), le Représentant spécial chargé de la question des répercussions des conflits armés sur les enfants (juin 1999), la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des défenseurs des droits de l'homme (octobre 2001) et le Rapporteur spécial sur la violence à l'égard des femmes, ses causes et ses conséquences (novembre 2001).

## **C. Organes subsidiaires : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)**

La CCJ est en liaison permanente avec le bureau du HCR à Bogota et son siège à Genève. Au sein du Groupe de coordination des ONG sur les déplacements forcés et, précédemment, de Partenariat en action (PARINAC), la CCJ a assuré la liaison lors des sessions annuelles et des consultations préalables du Comité exécutif et présente, depuis 2001, des rapports analytiques rendant compte de la position des ONG sur la situation des personnes déplacées, dont, en 2001, le rapport intitulé : « Aspectos Generales de Preocupación » (Principaux sujets de préoccupation) et, en 2002, en association avec le Comité pour les droits de l'homme et les déplacements (CODHES), le rapport intitulé : « Aspectos Críticos de la Política Pública de Atención a la Población en Situación de Desplazamiento, 1998-2002 » (Aspects critiques de la politique officielle à l'égard des populations déplacées).

En août 2001, des membres du Réseau interorganisations de haut niveau sur les déplacements internes se sont rendus en Colombie et ont procédé à une évaluation des activités menées par les organismes des Nations Unies en faveur des personnes déplacées. La CCJ a fourni un soutien actif aux membres du Réseau et a établi, en collaboration avec d'autres ONG, une analyse intitulée : « Reflexiones y Recomendaciones sobre la Crisis Humanitaria en Colombia y el Desplazamiento Forzado » (Réflexions et recommandations concernant la crise humanitaire en Colombie et des déplacements forcés).

Du 27 au 29 mars 2001, à l'invitation du HCR, la CCJ a assisté à Genève à la conférence consacrée au thème : « Enseignements tirés : prévention et lutte contre la violence sexuelle et sexiste à l'égard des réfugiés ». Le juriste de la CCJ chargé des questions intéressant les droits de la femme a, à cette occasion, indiqué qu'il importait d'étendre et de renforcer les activités menées par le HCR en faveur des personnes déplacées en Colombie.

En novembre 2002, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés s'est rendu en Colombie. La CCJ a participé à diverses réunions et a élaboré, de concert avec d'autres ONG, à l'intention du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Ruud Lubbers, un document faisant le point de la situation des personnes déplacées en Colombie au moment de sa visite en Colombie, du 27 au 29 novembre 2002.

#### **D. Organes de surveillance de l'application des traités**

##### *a. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, 12-30 novembre 2001*

Dans le cadre du programme colombien en faveur des droits de l'homme, de la démocratie et du développement, la CCJ a participé à l'élaboration du contre-rapport au Comité du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui devait être présenté à la session de novembre 2001. Un membre de la CCJ a participé aux travaux et a fait un exposé sur les mesures prises par le Gouvernement colombien pour donner suite aux recommandations préalables du Comité.

##### *b. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, 30 juillet 1999*

La CCJ a fait une analyse de la situation des droits économiques, sociaux et culturels au sein des minorités raciales en Colombie, notamment les peuples autochtones et les Colombiens d'origine africaine. Les enseignements tirés de cette analyse ont inspiré un rapport faisant suite au neuvième rapport officiel de la Colombie au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale. Le rapport dont la rédaction a été coordonnée avec le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme établi à Bogota, a été présenté au Comité le 30 juillet 1999.

##### *c. Comité des droits de l'enfant, 16 octobre 2000*

La CCJ et d'autres organisations non gouvernementales spécialisées ont établi un rapport comme suite au deuxième rapport officiel de la Colombie au Comité des droits de l'enfant, qui a été présenté au Comité, à Genève, le 16 octobre 2000. La CCJ a également participé à la présentation et à l'analyse du rapport officiel établi par la Colombie.

#### **E. Conférences**

- Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

Les 4 et 5 décembre 2000, la CCJ a participé à la Conférence préparatoire des citoyens, tenue à Santiago. Elle a pris part aux travaux de la Conférence préparatoire pour les Amériques, qui a également eu lieu à Santiago, du 5 au 7 décembre 2000. Elle a assisté à la deuxième session du Comité préparatoire, tenue à Genève, du

21 mai au 1er juin 2001. Dans le cadre de la Conférence mondiale, la Commission a participé au Forum des organisations non gouvernementales, qui a eu lieu du 28 août au 3 septembre 2001. Enfin, une délégation de la CCJ a assisté à la Conférence mondiale, qui s'est tenue à Durban (Afrique du Sud), du 31 août au 7 septembre 2001. La Commission a présenté ses réponses préalablement formulées au Questionnaire distribué par le Haut Commissaire en application de l'alinéa a) du paragraphe 49 de la résolution 1999/78 de la Commission des droits de l'homme, document de 33 pages rendant compte des progrès et des échecs de la politique gouvernementale en matière de lutte contre le racisme et les autres formes de discrimination raciale en Colombie.

- Vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au thème : « Femmes en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle », New York, 5-9 juin 2000.

La CCJ a mis au point, en collaboration avec l'organisation non gouvernementale colombienne « María Va » et avec le soutien de l'Association nationale des femmes paysannes et autochtones de Colombie (ANMUCIC), un document intitulé : « Mujer : derechos humanos y derecho humanitario en Colombia » (Femmes : droits fondamentaux et droit humanitaire en Colombie), qui analyse la situation des femmes victimes du conflit armé en Colombie. Ce document contient des recommandations et une pièce jointe comportant une analyse du cadre juridique international en ce domaine. Le document a été présenté au Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et au Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés. Il a en outre été largement diffusé lors de la session extraordinaire Beijing+5.

#### **F. Organisation internationale du Travail (OIT)**

Durant les quatre années considérées, la CCJ a participé à la Conférence internationale du Travail, organisée tous les ans en juin, à Genève. Chaque année, la Commission a présenté, au nom des trois principales fédérations de syndicats, un document consacré aux violations des droits du travailleur syndiqué en Colombie. De même, en novembre 1999, 2000 et 2001 (mais non en 2002), la CCJ a participé aux réunions du Conseil de gestion de l'OIT le but étant de voir instituer une Commission d'enquête sur la situation des travailleurs syndiqués en Colombie.

#### **G. Cour pénale internationale**

En 1999, la CCJ a participé aux trois réunions du Comité préparatoire, qui se sont tenues en février, juin et décembre, à New York.

## **2. Internationale de conscience et de l'impôt pour la paix\***

**(Statut consultatif spécial accordé en juillet 1999)**

### **Récapitulatif**

La CPTI milite pour le droit à l'objection de conscience et à l'exonération de l'impôt militaire, ainsi que pour le droit d'acquitter un impôt destiné à l'édification d'une culture de la paix. L'organisation participe aux sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme de l'ONU et collabore avec des organisations non gouvernementales accréditées auprès de l'ONU, à New York et à Genève.

### **1. Introduction – objectifs**

La CPTI voudrait voir consacrer le droit à l'objection de conscience à l'acquiescement d'un impôt destiné à l'achat d'armements et à la préparation et la conduite de la guerre.

La CPTI appuie d'autres formes d'objection de conscience comme droit de la personne.

La CPTI fait campagne auprès des organisations internationales en vue de faire adopter des textes et autres dispositions ou de les améliorer (textes internes ou internationaux, conventions, résolutions, directives, déclarations, etc.). Elle facilite la coordination d'activités similaires menées au niveau national pour faire pression sur les organisations internationales.

### **Composition**

La composition de la CPTI s'est étendue en 2000, à la suite de l'adhésion d'organisations établies au Japon, en Hongrie et en Norvège.

### **Affiliation**

La CPTI est membre de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies.

### **2. Participation aux travaux des organes du Conseil économique et social et aux réunions des Nations Unies**

a) Depuis 1999, la CPTI a trois représentants à New York et trois autres à Genève (un seul d'entre eux est établi à Genève depuis 2002), qui agissent tous à titre bénévole. La CPTI axe son intérêt sur les travaux de la Commission des droits de l'homme, à Genève et à New York; b) des représentants de la CPTI ont assisté aux cinquante-septième et cinquante-huitième sessions de la Commission (2 représentants en 2001 et 3 en 2002); c) la CPTI a présenté un exposé écrit au titre du point 11 g) de l'ordre du jour, intitulé : « The human right not to pay for war and the human duty to pay for peace » (E/CN.4/2001/NGO/101); d) à la cinquante-septième session, tenue en avril 2001, un représentant de la CPTI a fait un exposé sur la violation du droit à l'objection de conscience à l'acquiescement forcé d'un impôt militaire et sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la

---

\* Le présent rapport est publié sans mise au point rédactionnelle.

non-violence et de la paix au profit des enfants du monde; e) l'exposé oral de la CPTI à la cinquante-huitième session, tenue en avril 2002, n'a pu être présenté faute de temps mais a néanmoins été distribué aux États Membres par le Secrétariat. Il traitait de la question des objecteurs de conscience qui souhaitent acquitter un impôt destiné à favoriser un règlement du conflit civil.

### **3. Coopération avec les organes de l'ONU et les institutions spécialisées**

a) Des représentants de la CPTI ont participé au Forum du Millénaire (New York, 22-26 mai 2000) et ont, à cette occasion, appelé l'attention sur l'objection de conscience au service militaire et à l'impôt militaire. À la suite de l'examen de leur proposition, le texte ci-après a été inséré dans la Déclaration du Forum : « ... compte tenu du droit de ne pas être complice de massacres, nous demandons la pleine reconnaissance juridique des droits des objecteurs de conscience » (Déclaration et Programme d'action du Forum du Millénaire, Nous, les peuples, Respect universel des droits de l'homme, par. 8, chap. D); b) des représentants assistent aux réunions d'information du Département de l'information, à New York.

### **4. Autres activités**

#### *i) Mesures visant la mise en oeuvre des résolutions de l'ONU aux niveaux international, régional et national*

a) Des représentants de la CPTI ont organisé des ateliers et des consultations sur l'objection de conscience à l'impôt militaire dans le cadre des conférences internationales de la paix; b) la CPTI encourage les interventions en faveur du droit à l'objection de conscience auprès des législateurs de divers pays; c) des représentants de la CPTI ont appelé l'attention sur la question de l'objection de conscience au service militaire et à l'impôt militaire lors de la conférence du Réseau européen pour la paix et les droits de l'homme, organisée par la Fondation Bertrand Russel pour la paix, à Bruxelles, du 31 janvier au 1er février 2002. À la suite de cette intervention, il a été décidé d'insérer la phrase ci-après dans le rapport établi à l'issue de la conférence : « Nous nous efforçons activement (...) de venir en aide aux prisonniers de conscience et à ceux qui militent pour le droit à l'objection de conscience au service militaire et à l'impôt militaire ».

#### *ii) Consultation et coopération avec des responsables du Secrétariat de l'ONU*

Le 25 mars 2002, des représentants de la CPTI se sont entretenus avec le Directeur adjoint par intérim du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le spécialiste des droits de l'homme, à New York.

#### *iii) Établissement de documents à la demande du Conseil économique et social ou du Secrétariat de l'ONU*

À Genève et à New York, la CPTI a étudié les moyens de faciliter l'établissement du rapport sur les pratiques optimales, tel que demandé dans la résolution 2000/34.

iv) *Autres exemples d'activités consultatives et techniques, de collaboration sur le terrain, de parrainage commun de réunions, de séminaires, d'études, etc.*

a) 14 mai 2002, New York : des représentants de la CPTI ont organisé, à l'intention des organisations non gouvernementales, une consultation sur l'objection de conscience, les pratiques optimales, la Commission des droits de l'homme, le Comité des droits de l'homme, les travaux des rapporteurs spéciaux, les normes de l'ONU et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques; b) 15 juin 2002, New York : la CPTI est un des membres fondateurs du Groupe de travail des ONG accréditées auprès de l'ONU sur l'objection de conscience, qui se réunit une fois par mois; c) 12 juin 2002, New York : en liaison avec la troisième session de fond du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, la CPTI, coparrainée par la Fellowship of Reconciliation et le Groupe de la paix établi à New York, a organisé une table ronde sur la sensibilisation des jeunes à leur droit à l'objection de conscience. On trouvera un compte rendu des travaux de cette table ronde sur le site Internet, à l'adresse suivante : <[www.cpti.ws](http://www.cpti.ws)>; d) la CPTI a rédigé un chapitre consacré à l'objection de conscience pour l'ouvrage intitulé : *Learning to Abolish War: Teaching Toward a Culture of Peace*, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'Appel de La Haye pour la paix; e) 21 août 2002, New York : des représentants de la CPTI se sont entretenus avec des représentants de la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies sur le droit à l'objection de conscience au service militaire dans le cadre de l'examen du rapport de pays sur les pratiques optimales; f) des représentants de la CPTI participent activement aux travaux du sous-comité chargé des questions ayant trait à la liberté de religion ou de conviction (Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies).

### 3. Fondation pour les droits de la famille (PRODEFA)\*

#### (Statut consultatif spécial accordé en 1987)

1. **Introduction – buts et objectifs.** Les buts et objectifs de la Fondation sont de renforcer les fonctions fondamentales de la famille dans la société et de promouvoir l'élaboration d'une déclaration sur les droits, les fonctions et les responsabilités de la famille. À cette fin, la Fondation organise des réunions, établit des notes d'information et étudie des documents internationaux. Depuis quelque temps déjà, PRODEFA centre son action autour des préparatifs du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille, qui sera célébrée en 2004 (résolution 54/124 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1999 : Suivi de l'Année internationale de la famille). Le secrétariat international de PRODEFA compte 21 membres répartis dans différentes régions d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe.

2. PRODEFA assiste à toutes les sessions de la **Commission du développement social** depuis 1983. À chacune de ces occasions, des représentants de PRODEFA prennent contact avec des délégations et des fonctionnaires de l'ONU et présentent des exposés écrits et oraux. À l'issue de chaque session, l'organisation établit un rapport à des fins internes et à l'intention de ses membres établis à l'étranger, du Ministère espagnol du travail et des affaires sociales et du Comité des organisations non gouvernementales pour la famille de Vienne.

#### i) Commission du développement social – exposés écrits et oraux :

**1998 – trente-septième session, 9-10 février**, exposé présenté au titre du point 3 a) ii) de l'ordre du jour intitulé : « Suivi du Sommet mondial pour le développement social. Thème prioritaire : mise en route de l'examen global de la suite donnée au Sommet ».

**1999 – trente-septième session, 10-20 février**, exposé présenté par un représentant de PRODEFA, en qualité de Président adjoint du Comité des organisations non gouvernementales pour la famille (Vienne), au titre du point 3 a) ii) de l'ordre du jour intitulé : « Suivi du Sommet mondial pour le développement social. Thème prioritaire : mise en route de l'examen global de la suite donnée au Sommet ».

**2000 – trente-huitième session, 8-17 février**, exposé présenté au titre du point 3 b) de l'ordre du jour intitulé : « Suivi du Sommet mondial pour le développement social : examen des plans et programmes d'action des organismes des Nations Unies concernant la situation des groupes sociaux ».

**2001 – trente-neuvième session, 13-23 février**, exposé présenté au titre du point 3 b) de l'ordre du jour intitulé : « Suivi du Sommet mondial pour le développement social : examen des plans et programmes d'action des organismes des Nations Unies concernant la situation des groupes sociaux ».

**2002 – quarantième session, 11-21 février**, exposé présenté au titre du point 3 b) de l'ordre du jour intitulé : « Suivi du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : examen des plans et programmes d'action des organismes des Nations Unies ».

\* Le présent rapport est publié sans mise au point rédactionnelle.

concernant la situation des groupes sociaux : préparation et célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille ».

**ii) Assemblée mondiale sur le vieillissement : édification d'une société pour tous les âges (Madrid, 8-12 avril 2002)**

PRODEFA a assisté à l'Assemblée mondiale sur le vieillissement et a maintenu des contacts préalables et de suivi avec le Ministère espagnol du travail et des affaires sociales, qui a organisé cette rencontre de concert avec la Commission du développement social et les organisations non gouvernementales intéressées.

**3. i) Vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation (Genève, 26-30 juin 2000)**

Le Président et des membres du secrétariat international de PRODEFA ont assisté à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Le rapport établi par la Fondation à l'issue de la session a été publié dans le bulletin trimestriel du Comité des organisations non gouvernementales pour la famille (Vienne). À cette même occasion, PRODEFA a assisté à une réunion consacrée à la famille dans le nouveau millénaire, organisée par plusieurs organisations non gouvernementales, le 26 juin, dans le cadre du Forum de Genève 2000. Elle a participé aux travaux de deux groupes de travail : le Groupe de travail sur les valeurs, les responsabilités et les droits de la famille et le Groupe de travail sur la place de la famille dans les politiques de développement social de l'ONU.

**ii) Commission des droits de l'homme, Genève.** Séminaire régional d'experts sur la prévention des conflits ethniques et raciaux en Afrique (Addis-Abeba, 4-6 octobre 2000). Comme suite à une communication du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, PRODEFA a désigné M. Dawit Zwade, d'Addis-Abeba, pour la représenter à ce séminaire. M. Zwade est représentant permanent de la Fondation auprès de la Commission économique pour l'Afrique. Des membres de la Fondation ont également participé aux préparatifs du Séminaire international sur le racisme et la xénophobie, organisé par le Comité des organisations non gouvernementales pour la famille (Vienne), en collaboration avec d'autres comités d'ONG, dans le cadre de l'Année internationale de la mobilisation contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (2001), qui s'est tenu au Centre international de Vienne, le 7 mai 2001.

**4. Autres activités**

**i)** PRODEFA procède à un échange de vues permanent avec le **Ministère espagnol du travail et des affaires sociales** sur l'application des résolutions de l'ONU et sur différents problèmes sociaux auxquels s'intéressent les organismes des Nations Unies. De plus, des universités et des associations demandent fréquemment à la Fondation de donner des informations sur les résolutions adoptées par l'ONU, de fournir des précisions sur les grandes orientations définies par l'Organisation et de dispenser des renseignements généraux sur la façon dont les questions relatives à la famille sont traitées au sein du système des Nations Unies.

**ii)** Après avoir collaboré étroitement avec le secrétariat de l'Année internationale de la famille, la Fondation a commencé à coopérer avec le **Groupe pour la famille** de la Division des politiques sociales et du développement social (Département des affaires économiques et sociales). PRODEFA, qui reste en contact

direct avec le Coordonnateur pour les familles, M. Amr Ghaleb, et ses collaborateurs, a également assisté en 2000, 2001 et 2002 à trois réunions consultatives conjointes ONG-Groupe pour la famille organisées par le Groupe. Elle a par la suite établi des rapports sur ces trois réunions. Elle a en outre tenu des consultations avec Johan Scholvinck, Directeur de la Division des politiques sociales et du développement social, Département des affaires économiques et sociales.

iii) Outre les exposés écrits et oraux présentés à la **Commission du développement social**, PRODEFA a publié un ouvrage intitulé *La famille et les droits de l'homme*, qui consiste en un recueil d'extraits de documents et de textes officiels des Nations Unies. Le secrétariat de l'Année internationale de la famille a distribué cet ouvrage à tous les départements concernés. La version espagnole a par la suite été mise à jour et distribuée à l'une des sessions de la Commission du développement social.

iv) Une coopération plus étroite avec le **Groupe pour la famille** a été envisagée lors des préparatifs du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en vue de la réalisation éventuelle d'une étude consacrée au droit de la famille et de l'organisation, en Espagne, d'une réunion de délégués et d'experts de la Commission du développement social. Il est prévu de financer ces initiatives au moyen du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités en faveur de la famille; quelques documents ont déjà été élaborés à cette fin.

v) **Comité des organisations non gouvernementales pour la famille (Vienne)**. Un représentant de PRODEFA a été élu Président adjoint du Comité des organisations non gouvernementales pour la famille (Vienne) en novembre 1998 et réélu en 2001. La Fondation participe aux travaux de plusieurs groupes de travail du Comité, notamment le Groupe de travail sur les responsabilités et les droits de la famille et le Groupe de travail sur les contacts et la collaboration avec les organismes des Nations Unies. Elle participe en outre à tous les séminaires internationaux organisés par le Comité. L'un d'entre eux, qui s'est tenu au Centre international de Vienne, du 17 au 20 octobre 1999, sur le thème : « Stratégies visant à renforcer les organisations non gouvernementales d'aide aux familles dans les pays d'Europe centrale et orientale », a été organisé en coopération avec le Gouvernement autrichien. À cette occasion, un membre de PRODEFA a participé à une réunion d'étude, aux côtés de M. Amr Ghaleb, responsable du Groupe pour la famille et de Mme Rosy Weiss, fonctionnaire au Ministère fédéral autrichien de l'environnement, de la jeunesse et des affaires sociales et membre de la délégation autrichienne à la Commission du développement social. Il a fait une déclaration sur le partenariat entre l'ONU et les ONG pour l'élaboration de politiques en faveur de la famille. PRODEFA participe en outre au Forum interactif sur l'Internet récemment mis en place par le Comité des ONG pour le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille, établi à Vienne.

## 4. Conseil national des femmes noires\*

### (Statut consultatif général accordé en 1975)

#### But de l'organisation

Organisation à but non lucratif, composée de membres bénévoles, le Conseil national des femmes noires, a pour vocation d'améliorer les perspectives d'avenir et la qualité de vie des femmes afro-américaines et africaines, ainsi que celle de leurs familles et de leurs communautés. Le Conseil s'acquitte de sa mission en menant des travaux de recherche et des activités de plaidoyer, ainsi qu'en dispensant des services aux niveaux international, national et local, aux États-Unis et en Afrique. Regroupant 38 organisations nationales et plus de 200 sections locales, le Conseil mobilise près de 4 millions de femmes, qui contribuent à la recherche de solutions pacifiques aux problèmes en matière de protection et de droits. La fondatrice du Conseil, Mary McLeod Bethune, s'exprime en des termes particulièrement éloquentes à cet égard : « Il est impératif que les femmes s'organisent pour forcer les portes au nom des jeunes générations de femmes, et qu'elles soient unies de manière à ce que leur pouvoir se fasse sentir lorsqu'elles s'expriment ». Le Conseil est donc une association d'organisations.

#### Répartition géographique

La répartition géographique des adhérents au Conseil national des femmes noires n'a pas changé. Son mode de financement ne s'est guère modifié ces quatre dernières années. Ses fonds proviennent principalement des cotisations des organisations adhérentes, des manifestations spéciales, ainsi que des subventions que des entreprises, des fondations et des pouvoirs publics accordent à certains programmes.

#### Affiliation à des organisations non gouvernementales internationales dotées du statut consultatif

Le Conseil national des femmes noires est affilié à l'Association ghanéenne des femmes chefs d'entreprise.

#### Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ainsi qu'à d'autres conférences ou réunions des Nations Unies : présentation d'exposés oraux et écrits

1999 – Des représentantes du Conseil national des femmes noires auprès de l'ONU ont assisté aux réunions d'information mensuelles organisées par le Département de l'information et ont distribué plus de 500 exemplaires de la revue intitulée : *Africa Recovery*, lors de la Convention nationale du Conseil, qui a eu lieu à Washington. Une représentante du Conseil a en outre contribué à l'organisation de la cinquante-deuxième Conférence annuelle du Département de l'information à l'intention des organisations non gouvernementales, qui était consacrée aux « défis de la mondialisation et à la recherche de nouvelles orientations », en participant à la planification et en communiquant des renseignements aux représentants d'ONG afin d'encourager leur participation à la Conférence.

\* Le présent rapport est publié sans mise au point rédactionnelle.

2000 – Des représentantes du Conseil national des femmes noires auprès de l'ONU, de même que la Directrice exécutive, ont participé aux travaux de la Conférence Beijing+5, qui s'est tenue en 2000, au Siège de l'ONU. Le Conseil a organisé dans les centres universitaires de Manhattan des journées d'étude consacrées à l'examen de certaines questions, telles que le harcèlement sexuel, l'égalité des salaires et la mise en place de services de garde d'enfants à l'intention des femmes qui travaillent. Ont participé à ces journées d'étude diverses représentantes d'organisations de femmes qui travaillent à tous les niveaux de la société. Lors de la Conférence du Conseil organisée dans l'État de New York, la représentante du Conseil auprès de l'ONU a organisé une réunion de travail en vue de souligner l'intérêt des activités menées par l'ONU et a distribué 200 exemplaires de la revue intitulée : *Africa Recovery*. Des membres du Conseil ont en outre assisté aux réunions d'information organisées par l'Association des États-Unis pour les Nations Unies, à New York et à Washington. Le Conseil a participé à l'organisation, par le Département de l'information, de la cinquante-troisième Conférence annuelle à l'intention des organisations non gouvernementales consacrée au « Rôle des Nations Unies au XXI<sup>e</sup> siècle » et a prêté son concours en consultant les organisations non gouvernementales et en distribuant à ses membres des informations sur la Conférence en vue d'encourager leur participation.

2001 – Le Conseil national des femmes noires a assisté à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui a eu lieu à Durban (Afrique du Sud). Une représentante du Conseil a dirigé une délégation à la Conférence et le Conseil a, à cette occasion, organisé une réunion d'étude et fait distribuer un document intitulé : « Economic Development and Gender-Based Discrimination: A Survey of Current Issues and Future Perspectives » (Développement économique et discrimination sexuelle : examen des problèmes actuels et perspectives pour l'avenir), dont un exemplaire est joint au présent document. Des représentantes du Conseil ont aussi assisté à la cinquante-quatrième Conférence annuelle du Département de l'information à l'intention des ONG, qui a été interrompue en raison des événements du 11 septembre 2001. Nombre de membres bénévoles du Conseil n'ont pu participer aux activités de clôture de la Conférence.

2002 – La représentante du Conseil national des femmes noires auprès de l'ONU a participé à la cinquante-cinquième Conférence annuelle du Département de l'information à l'intention des ONG, organisée sur le thème : « Reconstruire les pays sortant d'un conflit : une responsabilité partagée » et des représentantes du Conseil ont assisté à toutes les réunions d'information hebdomadaires organisées par le Département de l'information. La représentante a en outre siégé au Comité exécutif ONG/DPI. Elle a participé à la réunion de l'Association pour les Nations Unies et à d'autres réunions en vue de tenir les membres du Conseil informés des travaux menés par l'ONU. Les représentantes du Conseil ont distribué plus de 200 exemplaires de la revue intitulée : *Africa Recovery* aux membres de la division nationale du Conseil dans la région de New York et dans d'autres villes et régions, notamment à Philadelphie, en Pennsylvanie, à Washington et dans l'État du New Jersey.

### **Coopération avec les organes de l'ONU et les institutions spécialisées**

Le Conseil national des femmes noires collabore étroitement avec le Département de l'information en participant aux activités de publipostage du

Département et à d'autres activités d'appui menées en liaison avec la Conférence annuelle et les réunions d'information hebdomadaires. Il a collaboré avec le Bureau de presse de l'ONU en vue d'organiser une conférence de presse à l'appui de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui s'est tenue en Afrique du Sud. Cette réunion avait pour objet de mobiliser les médias qui s'adressent aux groupes de population amérindiens, latino-américains, afro-américains et américains d'origine asiatique, en vue de les informer de l'importance de cette conférence.

## 5. Peace Action\*

### (Statut consultatif spécial accordé en 1999)

#### Récapitulatif

Peace Action, la plus importante organisation qui milite pour la paix aux États-Unis, mène une campagne agissante en faveur de l'ONU, qu'elle considère comme une instance nécessaire pour promouvoir la sécurité et la paix par le biais de campagnes nationales organisées par des ONG locales et internationales. Des représentants de l'organisation assistent régulièrement aux conférences du Conseil économique et social, et organisent ou contribuent à organiser des réunions d'ONG. Au niveau national, nous encourageons les organisations locales à faire pression sur les décideurs et les élus pour qu'ils oeuvrent en faveur du règlement des conflits par l'intermédiaire de l'ONU, objectif qui nous tient particulièrement à coeur depuis les attaques terroristes de 2001.

#### Mission

Peace Action, qui est la plus importante organisation citoyenne pour la paix et la justice, compte 91 000 membres, 27 organisations affiliées dans les différents États et 100 sections locales. L'organisation milite en faveur de l'élimination des armes nucléaires, de l'affectation de crédits destinés à satisfaire les besoins de la population et d'une politique étrangère respectueuse des droits de l'homme. À cette fin, Peace Action mène une variété d'activités, qui vont de la sensibilisation et de la formation des militants à la mobilisation du public. L'organisation s'attache à établir une base solide de militants organisés, informés et compétents, ce qui est indispensable pour parvenir à une paix durable et pour promouvoir la justice.

Les programmes mis en oeuvre par Peace Action visent à favoriser les changements sociaux en établissant des liens entre les organisations locales qui militent pour la paix et les décideurs au sein du Gouvernement, du Congrès et de l'ONU. Ils ont pour objet d'améliorer l'efficacité des actions menées par les organisations locales grâce à la fourniture d'une variété de documents et d'autres ressources électroniques, à des séances de formation, et en aidant les militants de base à assurer la coordination des campagnes organisées à l'échelle nationale.

Peace Action est membre du Bureau international de la paix, établi à Genève, qui figure sur la liste des organisations ayant le statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

#### Réunions du Conseil économique et social

Peace Action a envoyé des représentants aux réunions ci-après organisées par l'ONU, pour qu'ils y assistent et qu'ils participent aux activités menées par les ONG en relation avec ces réunions :

- Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, 2002). L'organisation a régulièrement organisé des réunions de coordination à l'intention des autres ONG oeuvrant en faveur de la paix, dans la mesure où la paix est liée au développement. Elle participe en outre aux forums d'ONG

---

\* Le présent rapport est publié sans mise au point rédactionnelle.

organisés en marge des sessions de la Commission du développement durable et assiste aux réunions officielles;

- Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (Madrid, 2002) : Peace Action a organisé un atelier en vue de souligner la nécessité de résoudre les conflits mondiaux par des moyens pacifiques de manière à fournir aux nombreuses personnes âgées des pays en développement des soins de santé, un logement, une alimentation et d'autres nécessités élémentaires;
- Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (Durban, 2001);
- Instance permanente sur les questions autochtones (New York, mai 2001);
- Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants : Comité chargé des questions ayant trait aux enfants soldats, Comité chargé des questions ayant trait aux enfants autochtones (2002).

### **Coopération avec les organes de l'ONU et ses institutions spécialisées**

Durant la période considérée, Peace Action a mené les activités suivantes :

- Mobilisation de l'opinion publique en vue d'encourager le Gouvernement américain à faire appel à l'ONU pour traiter des problèmes en matière de sécurité, notamment depuis les attaques terroristes de 2001;
- Activités médiatiques (lettres à l'éditeur, articles de journaux, entretiens radiophoniques et télévisés, encarts publicitaires payants dans les journaux et les transports publics);
- Présentation d'exposés sur le programme de l'UNESCO intitulé : « Vers une culture de la paix », en coopération avec la Mission permanente du Bangladesh (2001);
- Participation aux travaux de la Commission de la condition de la femme et participation régulière aux rencontres organisées par les ONG en relation avec les travaux de la Commission;
- Participation au Forum du Millénaire (New York, 2000).

L'organisation a rendu compte des travaux de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Conférence du désarmement dans le cadre de la mise à jour hebdomadaire des informations sur les nouvelles législations, qui est envoyée aux militants de base par courrier électronique. Elle s'est associée avec d'autres ONG ayant des relations consultatives avec le Conseil économique et social (Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, International Alliance of Lawyers against Nuclear Arms) et le Comité d'ONG pour le désarmement en vue d'encourager la Première Commission à aboutir à des résultats tangibles.

### **Autres activités**

Campagne pour une nouvelle politique extérieure

Depuis la fin de 2003, Peace Action a lancé une campagne en faveur d'une nouvelle politique extérieure en vue d'encourager le Gouvernement américain à jouer un rôle clef pour réduire la menace que représentent les armes de destruction

massive (en particulier, les armes nucléaires), mettre fin à la vente d'armes à des pays qui violent les droits de l'homme et encourager la coopération internationale, notamment par le truchement de l'ONU. Les membres de l'organisation mènent des campagnes d'éducation à travers les États-Unis en vue de faire comprendre aux décideurs, notamment les représentants au Congrès, les sénateurs et les candidats à la présidence, l'importance cruciale que revêtent les organisations et les accords internationaux pour la stabilité et la sécurité dans le monde.

La plupart des Américains sont favorables à l'ONU. Peace Action s'est attachée à montrer le soutien dont l'Organisation bénéficie, du citoyen ordinaire jusqu'au Congrès. De même, nous nous sommes efforcés d'obtenir l'appui d'un grand nombre d'organisations nationales et locales pour cette campagne, notamment des organisations qui représentent les Afro-Américains, les Latino-Américains, les femmes, les communautés religieuses et le monde du travail.

Peace Action collabore en outre activement avec le Département de l'information en l'aidant notamment à organiser sa conférence annuelle. L'organisation dirige le groupe d'ONG pour la paix et est membre du Groupe de travail d'ONG chargé des questions ayant trait au Conseil de sécurité et du groupe d'ONG pour l'Instance permanente sur les questions autochtones. Elle est également membre de l'Association des États-Unis pour les Nations Unies et du Comité d'ONG pour le désarmement, qui est établi à New York. De plus, Peace Action suit les travaux de la Conférence du désarmement à Genève et établit des rapports à cet égard.

## 6. Society for the Psychological Study of Social Issues\*

### (Statut consultatif spécial accordé en 1991)

#### Introduction

La Society for the Psychological Study of Social Issues (SPSSI) est une organisation non gouvernementale internationale regroupant quelque 3 500 psychologues et spécialistes des sciences sociales apparentées qui partagent un même intérêt pour la recherche, la formation, le choix des grandes orientations et la sensibilisation du public aux aspects psychologiques des grandes questions sociales. Fondée en 1936 et constituée en société indépendamment, elle forme également la Division 9 de l'American Psychological Association (APA) (Association américaine de psychologie). Elle s'efforce d'obtenir que, au plan théorique comme dans la pratique, les difficultés auxquelles se heurte tout être humain aux niveaux du groupe et de la collectivité ainsi qu'aux plans national et international soient davantage prises en compte. Elle agit au moyen de conférences, de dons et de bourses, ainsi que de publications telles que *The Journal of Social Issues* et *ASAP* (Analyses of Social Issues and Public Policy), nouvelle revue en ligne; elle parraine en outre divers ouvrages et un bulletin d'information intitulé *SPSSI Newsletter*; elle dispose en fin d'un site Web.

Pendant la période allant de 1999 à 2002, soit la troisième période d'examen quadriennal, la SPSSI a quitté ses bureaux d'Ann Arbor au Michigan pour s'installer dans de nouveaux locaux à Washington. Elle a conservé son caractère international puisqu'elle comptait des membres dans 55 pays en 2002, ce que reflète la composition de son Conseil d'administration. L'adhésion est gratuite pour les chercheurs et les étudiants dans certains pays, notamment dans le cas de pays en développement ou dans ceux dont l'économie, la société ou la structure politique est en transition. Au cours de la période considérée, son financement est resté inchangé pour l'essentiel, bien que ses revenus aient légèrement diminué.

Outre son accréditation auprès du Conseil économique et social, la Société est dotée du statut consultatif auprès du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Département de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Elle est membre de la Conférence des organisations non gouvernementales et elle a coopéré avec divers partenaires de l'ONU et des ONG à l'analyse des problèmes internationaux qui perdurent ou qui font leur apparition en faisant appel à des travaux de recherche en matière de sciences sociales qui puissent aider à formuler et mettre en oeuvre des politiques et programmes efficaces. Elle s'est également intéressée aux moyens de faire le lien entre les travaux de sociologues et ceux de représentants du système des Nations Unies, en multipliant les occasions de dialogue, de façon à éclairer et enrichir les positions des uns et des autres.

---

\* Texte publié sans avoir été revu par les services d'édition.

## **Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ainsi qu'à des conférences**

### *Sessions extraordinaires de l'Assemblée générale, conférences mondiales et célébrations*

De 1999 à 2002, la Société a participé activement à la préparation de ce qui suit : session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Sommet mondial pour le développement social et au-delà » (2000); Beijing+5 : mesures et initiatives à prendre (2000); Sommet du Millénaire (2000); session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants (2002). À l'occasion de cette dernière session, un représentant de la Société a joué un rôle moteur dans l'élaboration par des ONG d'un document sur la promotion de partenariats visant à diffuser des informations sur le respect des droits de l'enfant à l'échelon national.

Elle a également participé activement à la préparation des réunions suivantes : Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (2001); Conférence internationale sur le VIH/sida (2001); Conférence internationale sur le financement du développement (2002); deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (2002). Lors de cette dernière Assemblée, qui s'est tenue à Madrid, des membres de la Société ont également assisté au Forum des ONG au cours duquel ils ont organisé une table ronde sur le rôle des ONG dans l'amélioration du cadre de vie d'une population vieillissante. Un représentant de la Société auprès de l'ONU a par ailleurs fait une intervention à l'occasion de la vidéoconférence mondiale sur le vieillissement de 2002.

Dans le cadre de sa participation aux travaux de nombreux comités d'organisations non gouvernementales (UNICEF, condition de la femme, droits de l'homme, santé mentale, développement durable, développement social et vieillissement), la Société s'est efforcée de faciliter l'élaboration de politiques et d'agir sur l'opinion par les moyens suivants : 1) rédiger, mettre au net et appuyer des notes d'information et des projets de recommandations visant à influencer sur la formulation des documents directifs de l'ONU; 2) élaborer des programmes d'information sur les conventions de l'ONU et les questions s'y rapportant; 3) conseiller et informer les représentants des organismes des Nations Unies et les membres du corps diplomatique chargés de surveiller et d'appuyer l'application des conventions et programmes d'action de l'ONU.

### *Commissions de l'ONU*

Les représentants de la Société ont activement et systématiquement suivi les travaux des différentes commissions de l'ONU, en particulier ceux de la Commission du développement social, de la Commission de la condition de la femme et de la Commission du développement durable. Dans ce contexte, la Société s'est efforcée de contribuer à l'évaluation des progrès accomplis dans l'application des décisions des conférences mondiales et à la mise au point de stratégies efficaces pour faire face aux problèmes qui se font jour, notamment en rédigeant et diffusant des déclarations et en organisant des tables rondes sur différents sujets.

## **Coopération avec des programmes, organismes et institutions spécialisées des Nations Unies**

### *Département de l'information du Secrétariat de l'ONU*

Des représentants de la Société ont participé régulièrement aux réunions d'information hebdomadaires du Département de l'information, ont été membres du Comité exécutif ONG-DPI et ont animé une réunion des ONG à l'heure du déjeuner lors de la cinquante-cinquième Conférence annuelle du Département de l'information pour les ONG (2002) sur les éléments psychosociaux et structurels du règlement des différends, le pardon et la réconciliation.

### *Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)*

Fidèle à son attachement à la cause des enfants, la Société a participé aux travaux du Comité des ONG auprès de l'UNICEF et joué un rôle consultatif auprès de divers services du Fonds, en particulier la Section de l'égalité des sexes, des partenariats et de la participation de la Division des programmes. De 1999 à 2002, elle a assuré la direction du Groupe de travail des ONG sur les droits de l'enfant, qui fait partie du Comité des ONG auprès de l'UNICEF. La Société a participé à deux autres groupes de travail de ce comité, consacré l'un au réseau international pour les filles et l'autre aux enfants dans les conflits armés.

### *Organisation mondiale de la santé (OMS)*

La Société a siégé au Comité exécutif du nouveau Comité des ONG sur la santé mentale et s'est employée, en collaboration avec des représentants de l'OMS à New York et à Genève, à faire inscrire des questions liées au bien-être psychosocial et à la santé mentale à l'ordre du jour du système des Nations Unies. En coopération avec le Comité des ONG sur la santé mentale, elle a fait campagne pour que l'on envisage les questions de santé mentale dans le contexte plus vaste de préoccupations telles que les populations vulnérables, les droits de l'homme, la pauvreté, la violence, les réfugiés et la toxicomanie.

## **Autres activités pertinentes**

### *Contributions à l'application des résolutions de l'ONU*

L'action menée par la Société à l'ONU s'inspire essentiellement de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et plus particulièrement de la Convention relative aux droits de l'enfant, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, de la Déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes et des programmes d'action issus des conférences internationales des Nations Unies, notamment le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002).

### *Autres exemples d'activités consultatives et de fond*

La Société a rendu compte régulièrement des activités qu'elle mène à l'ONU. Dans son bulletin d'information, elle a continué de promouvoir les objectifs des Nations Unies à l'occasion de réunions d'organisations nationales, régionales et internationales de psychologues, notamment la Convention annuelle de l'American

Psychological Association. Dans le cadre de sa convention biennale, elle informe régulièrement ses membres des activités de ses représentants pour ce qui est des questions dont s'occupe l'ONU. Elle a ainsi organisé deux tables rondes lors de sa réunion biennale de 2002, intitulées respectivement : « SPSSI at the UN: Issues for the 21st Century » et « The Effects of Intercultural Disparities on Refugee Identity ». Dans sa revue en ligne, *ASAP* (Analyses of Social Issues and Public Policy), elle a proposé des articles sur des thèmes importants pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment « Environmentally Responsible Behavior: Teaching and Promoting it Effectively ». Pendant la période considérée (1999-2002), son *Journal of Social Issues* a également consacré plusieurs articles à des questions multisectorielles intéressant ces objectifs, notamment « International Perspectives on the Well-being of Older Adults » (2002), « Listening to the Voices of Poor Women » (2001), « Immigrants and Immigration » (2001), « Gender, Hierarchy and Leadership » (2001) et « Promoting Environmentalism » (2000).

## 7. South Asia Human Rights Documentation Centre\*

### (Statut consultatif spécial accordé en 1999)

1) **Introduction** : Le South Asia Human Rights Documentation Centre est un réseau de particuliers résolus à promouvoir l'éducation dans le domaine des droits de l'homme en faisant respecter les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, notamment dans toute la région de l'Asie du Sud.

i) Plus grande diversification géographique :

Le Centre compte désormais des membres dans 115 pays. Tous sont des particuliers. Ils se répartissent comme suit :

**Asie** : Bangladesh – 10, Bhoutan – 5, Inde – 50, Indonésie – 5, Népal – 10, Pakistan – 5, Sri Lanka – 5;

**Amériques** : États-Unis – 5;

**Europe** : Italie – 5, Pays-Bas – 5, Royaume-Uni – 5;

ii) Modification des sources de financement : aucune;

iii) Le Centre n'est affilié à aucune ONG internationale dotée du statut consultatif.

2) **Participation aux réunions du Conseil économique et social, de ses organes subsidiaires et/ou à des conférences et autres réunions de l'ONU.**

### 2000

Cinquante-sixième session de la Commission des droits de l'homme, Genève, 20 mars-28 avril 2000 :

Le Centre a présenté des exposés écrits sur les questions ci-après :

Point 10 de l'ordre du jour provisoire : Droits économiques, sociaux et culturels;

Point 14 c) : Groupes et individus particuliers : exodes massifs et personnes déplacées;

Point 15 : Questions relatives aux populations autochtones;

Point 17 b) : Promotion et protection des droits de l'homme : défenseurs des droits de l'homme.

### 2001

Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (2001)

Le Directeur exécutif et le Directeur adjoint ont participé à la Conférence préparatoire régionale qui s'est tenue à Téhéran du 19 au 21 février 2001.

Une délégation du Centre, présidée par son directeur exécutif, a participé à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et

---

\* Texte publié sans avoir été revu par les services d'édition.

l'intolérance qui y est associée, organisée à Durban (Afrique du Sud) du 31 août au 7 septembre 2001.

## 2002

Cinquante-huitième session de la Commission des droits de l'homme, Genève, 18 mars-30 avril 2002

Le Centre a présenté des exposés écrits sur les questions ci-après :

Point 10 de l'ordre du jour provisoire : Droits économiques, sociaux et culturels;

Point 11 f) : Droits civils et politiques et, notamment : états d'exception;

Point 14 c) : Groupes et individus particuliers : exodes massifs et personnes déplacées;

Point 17 b) : Promotion et protection des droits de l'homme : défenseurs des droits de l'homme;

Point 18 b) : Fonctionnement efficace des mécanismes de protection des droits de l'homme : institutions nationales et arrangements régionaux.

### 3) **Coopération avec des organismes et des institutions spécialisées des Nations Unies :**

En 2000, le Haut Commissariat aux droits de l'homme a demandé au Directeur adjoint du Centre d'effectuer, à titre individuel, une évaluation de son projet de coopération technique avec le Gouvernement népalais sur le renforcement de l'administration de la justice et la mise en place d'un mécanisme national de protection des droits de l'homme (NEP/95/AH/21).

En 2000, le Directeur adjoint a également été recruté pour évaluer un projet de coopération technique entre le Gouvernement népalais et le Haut Commissariat aux droits de l'homme sur le renforcement des infrastructures nationales de promotion et de protection des droits de l'homme en Mongolie (MON/98/AH/03).

### 4) **Autres activités pertinentes :**

i) Contribution à l'application des résolutions de l'ONU (aux niveaux international, régional ou national)

Le Centre a contribué activement à la mise en oeuvre de la résolution de la Commission des droits de l'homme sur les institutions nationales de protection des droits de l'homme dans la région Asie-Pacifique en établissant des partenariats avec le Forum Asie-Pacifique des institutions nationales de protection des droits de l'homme ainsi qu'avec diverses commissions nationales compétentes.

ii) Consultations et coopération avec des fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU

Le 13 avril 2000, le Centre a organisé, conjointement avec le chef de l'équipe géographique du Haut Commissariat aux droits de l'homme, une réunion d'information à l'intention des ONG de la région Asie-Pacifique participant à la cinquante-sixième session de la Commission des droits de l'homme.

iii) Établissement de rapports et/ou autres documents à la demande du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou du Secrétariat de l'ONU

En 2001, le bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie du Sud a demandé au Centre de réaliser des études sur les droits civils et politiques des enfants en Asie du Sud ainsi que des enfants réfugiés et déplacés pour l'édition 2001 de l'*Atlas of South Asian Children and Women*, publié par le bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie du Sud.

iv) Autres exemples d'activités consultatives et de fond, y compris l'assistance financière accordée par ou à l'ONU, la collaboration sur le terrain, le parrainage conjoint de réunions, de séminaires, d'études, etc. : sans objet.

## 8. Swedish Association for Sex Education\*

### (Statut consultatif spécial accordé en 1999)

#### 1. Introduction

La Swedish Association for Sex Education (RFSU) a été créée en 1933 en tant qu'organisation à but non lucratif, sans affiliation politique, syndicale ou religieuse, en vue de promouvoir des programmes d'hygiène sexuelle et de la procréation, de faciliter l'accès à des méthodes de contraception et à des services consultatifs ainsi qu'à l'éducation sexuelle et à la planification familiale en tant que droit fondamental. La RFSU associe prestation de services et stratégies d'information et préconise une démarche fondée sur la participation des collectivités. Elle agit également au niveau international, en gérant des projets interinstitutions, essentiellement financés par des fonds d'aide au développement.

**Composition :** association nationale comprenant 10 sections locales et 21 organisations.

**Affiliation :** L'Association est affiliée à la Fédération internationale pour le planning familial (IPPF), laquelle est dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social.

#### 2. Participation aux réunions du Conseil économique et social, de ses organes subsidiaires et/ou à des conférences et autres réunions de l'ONU

Des représentants de l'Association ont participé aux réunions ci-après : Comité préparatoire de la CIPD+5, 24-31 mars 1999, New York; Forum international, 8-12 février 1999, La Haye; quarante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme et troisième session du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale, 28 février-17 mars 2000, New York; première session de fond du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au suivi du Sommet mondial pour les enfants, 30 mai-2 juin 2000; vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner et d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et l'application de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, 5-9 juin 2000, New York; troisième session de fond du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, 11-15 juin 2001, New York; Consultation mondiale sur la santé et le développement des enfants et des adolescents (OMS/UNICEF), 12 et 13 mars 2002, Stockholm; trente-cinquième session de la Commission de la population et du développement, 1er-5 avril 2002, New York; vingt-septième session extraordinaire de l'Assemblée générale : session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, 8 au 10 mai 2002, New York; session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida, 25-27 juin 2002, New York; cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (CESAP/FNUAP), 11-17 décembre 2002, Bangkok.

En outre, l'Association était représentée parmi les membres de la délégation suédoise aux conférences suivantes : Le Caire+5 en 1999, Beijing+5 en 2000,

\* Texte publié sans avoir été revu par les services d'édition.

Commission de la condition de la femme et session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida, en 2001; Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après et cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (CESAP/FNUAP), en 2002.

### **3. Coopération avec des organismes Unies et des institutions spécialisées des Nations**

L'Association coopère depuis longtemps avec le FNUAP. Membre du réseau européen des ONG (EuroNGO), elle collabore activement à la campagne Face-à-Face. L'Ambassadeur itinérant du FNUAP en Suède a été présenté par l'Association. Elle a lancé les éditions de 1999, 2000 et 2001 des rapports du FNUAP sur l'État de la population mondiale conjointement avec le Ministère des affaires étrangères. Elle a joué le rôle de centre de liaison pour les ONG lors de la CIPD+5. Elle travaille actuellement à la sûreté des produits d'hygiène de la procréation, domaine qui intéresse particulièrement le FNUAP.

### **4. Autres activités pertinentes**

#### *Contribution à l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies*

Dans toutes les activités nationales de sensibilisation, de formulation de politiques et de mobilisation de ressources ainsi que dans tous les projets internationaux, l'Association s'efforce de promouvoir la mise en oeuvre des Programmes d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) du Caire et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing. Elle participe activement à plusieurs réseaux en Suède, en Europe et en Afrique où le programme d'action de la CIPD et d'autres résolutions telles la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes servent de base à l'élaboration de nouveaux projets et stratégies de sensibilisation.

#### *Consultation et coopération avec des fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU*

L'Association est en contact permanent avec des responsables du FNUAP (Directrice exécutive, ancienne Directrice exécutive du Programme et autres), par lettre, courrier électronique et contacts directs ainsi qu'avec les bureaux de liaison du FNUAP à Genève et à Copenhague. Elle a fait partie du Comité directeur du réseau EuroNGO en 1999, 2000 et 2001 (présidence), ce qui l'a mise fréquemment en contact avec des fonctionnaires du FNUAP, à Genève.

#### *Activités consultatives et de fond*

En 1997, l'Association avait déjà reçu une subvention du FNUAP pour diffuser des informations sur le Programme d'action de la CIPD, auprès de l'opinion suédoise. Depuis 2002, elle reçoit par ailleurs une aide financière du FNUAP, au titre d'un projet intitulé « Targeting Young Decision-Makers in Sweden on Sexual and Reproductive Health and Population ». Si elle s'efforce d'influer sur les politiques et de mobiliser des ressources dans le domaine de l'hygiène sexuelle et de la santé de la procréation ainsi que de la population, c'est dans le but de renforcer et de soutenir l'engagement de la Suède envers les objectifs énoncés dans le Programme d'action du Caire et de battre le rappel en faveur d'une augmentation du montant global de l'aide publique au développement (APD) octroyée par la Suède,

tout particulièrement en ce qui concerne l'hygiène sexuelle, la santé, la procréation et la population. Elle fait campagne pour que la Suède consacre 10 % de l'APD à l'hygiène sexuelle et à la santé de la procréation.

*Exemples d'actions, d'activités et de consultations*

Petit-déjeuner de travail au Parlement suédois en février 2002 avec des représentants des bureaux du FNUAP venus de New York et de la région de l'Afrique, organisé par l'Association et par le Groupe parlementaire multipartite sur les questions d'hygiène sexuelle, de santé de la procréation et la population, dont l'Association assure le secrétariat; audience au Parlement suédois, à la demande du Ministre des affaires étrangères, en mars 2002, dans le cadre des préparatifs de la troisième session de la Commission de la population et du développement, organisée par l'Association et ledit groupe. L'étude réalisée par l'agence MORI au sujet de la Suède pour la campagne Face-à-face du FNUAP a été traduite en suédois en 2002. La brochure intitulée « Sexualité et droits » (dont le FNUAP avait financé la version suédoise en 1999) a été traduite en anglais en 2001. Un représentant de l'Association a assisté à la réunion du FNUAP sur la sûreté des produits d'hygiène de la procréation et des contraceptifs, qui s'est tenue à New York en novembre 2000 et au cours de laquelle l'Association a présenté un exposé.

*Cours, conférences, et autres activités auxquelles ont participé des représentants de l'Association*

Conférences sur l'avortement et l'éthique et sur des services à l'écoute des jeunes dans le cadre de la réunion de l'OMS intitulée « Safe Abortion: A WHO Technical Consultation to Develop Technical and Policy Guidance for Health Systems », tenue à Genève, en septembre 2000. Des présentations sur l'expérience de la Suède dans le domaine de l'hygiène sexuelle et de la procréation chez les jeunes ont été données à l'occasion de deux sessions de formation d'une semaine, organisées à Barnaul et à Novosibirsk (Russie), en mars 2001, à la demande des bureaux du PNUD et du FNUAP en Russie. En automne 2001, l'Association a organisé à l'intention de spécialistes russes et à la demande du FNUAP/Russie deux voyages d'étude d'une semaine en Suède dans le cadre d'un projet du FNUAP/Russie sur l'hygiène de la procréation et les droits des jeunes dans la Fédération de Russie. À la demande du FNUAP et en coopération avec l'organisation Engender Health, un atelier d'une semaine sur la sexualité a été organisé à New York, en janvier 2002, à l'intention du personnel régional du FNUAP (de toutes les régions du monde). Un cours de formation sur la sexualité des jeunes a été organisé à Sarajevo, en 2002, à la demande du bureau du FNUAP à Sarajevo.

## **9. Widows Rights International\***

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1999)**

#### **Buts et objectifs (déclaration liminaire)**

L'association Widows Rights International (WRI), anciennement nommée Empowering Widows in Development, vise essentiellement à soutenir les veuves et les groupes de femmes qui luttent contre les inégalités et les injustices dont pâtissent les veuves de tous âges du fait de la loi et de la coutume. À cet effet, elle a formé un partenariat avec différents groupes auxquels elle envoie deux fois par mois, par voie électronique, un bulletin d'information sur les moyens de contester les lois et coutumes préjudiciables devant les tribunaux ou en agissant auprès des parlements locaux, régionaux ou nationaux dans le but d'en obtenir la modification. Ces informations figurent également sur le site Web de l'association. WRI s'efforce d'aider les groupes de femmes qui luttent contre la spoliation des veuves et des femmes abandonnées ou divorcées grâce à son « Fighting Fund for Widows Rights » (fonds de lutte pour les droits des veuves).

#### **Changements en matière de financement et de gestion**

WRI a pu passer d'une intendance assurée au jour le jour par des membres de son conseil d'administration à un mode de gestion plus conventionnel et régulier grâce à un don reçu d'un organisme d'aide internationale en 2003, qui lui a permis de recruter un administrateur à temps partiel. L'Association s'efforce actuellement de multiplier ses contacts avec des groupes de veuves et de femmes en Afrique, en Asie du Sud et du Sud-Est et en Asie de l'Est.

#### **Participation aux conférences organisées sous l'égide du Conseil économique et social ou d'autres entités du système des Nations Unies, coopération avec ces entités et autres activités pertinentes**

Sous son ancien nom (Empowering Widows for Development) Widows Rights International a participé aux quarante-cinquième, quarante-sixième et quarante-septième sessions de la Commission de la condition de la femme. Elle sera également représentée à sa quarante-huitième session, qui aura lieu cette année.

À la quarante-cinquième session, la représentante de l'association a pris la parole sur la question des violations graves des droits des veuves. À la quarante-septième session, elle a à nouveau abordé le problème de la violence à l'égard des veuves et invité les participants à en prendre acte en formulant des recommandations appropriées dans les documents finals. En réponse à une question soulignant le manque d'intérêt que suscitent les droits des veuves, la Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a convenu d'aborder ce problème lors de l'examen des rapports quadriennaux que lui présenteraient les États parties en application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Une pétition signée par plus de 30 ONG a été présentée à cet effet aux délégués.

---

\* Texte publié sans avoir été revu par les services d'édition.

En juin 2000, l'un des partenaires de l'association a été invité à faire une déclaration sur la situation des veuves à l'occasion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux femmes.

En 2001, la représentante de WRI à l'échelon international a été invitée à faire une présentation dans le cadre de la réunion-débat organisée par la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies et la Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'ONU sur le thème du VIH/sida parmi les femmes et les filles. Des réunions spéciales se sont tenues pendant la plupart des sessions pour débattre de l'absence de droits des veuves et mettre l'accent sur le peu d'intérêt que manifestent les organismes d'aide internationale et les membres du système des Nations Unies lui-même, pour cette grave violation des droits fondamentaux.

Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a été officiellement invité à inclure des questions relatives à la situation et aux droits des veuves dans les questionnaires qu'il adresserait aux gouvernements au sujet de l'application de la Convention.

En tant que membre de la Women's National Commission du Royaume-Uni, WRI assiste aux réunions préparatoires de la Commission de la condition de la femme et participe aux activités de la Women's National Commission auprès de l'ONU. La représentante de WRI a participé, en 2001, à une réunion du Conseil de l'Europe sur le thème des femmes et du règlement des différends.

## 10. Union mondiale des organisations féminines catholiques\*

### (Statut consultatif spécial accordé en 1947)

L'Union mondiale des organisations féminines catholiques (UMOFC) oeuvre à la promotion de la femme en luttant pour que la femme catholique soit représentée au sein de l'Église et dans la société, y joue un rôle et y prennent des responsabilités. Fondée en 1910, elle compte 100 organisations membres dans 61 pays, y compris 5 organisations internationales. Elle a de nouveaux adhérents dans les pays ci-après : Mali, Namibie, Paraguay, Thaïlande et Venezuela. Dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, elle a des représentantes auprès du Siège de l'ONU à New York et de l'Office des Nations Unies à Genève ainsi qu'à Paris. Par ailleurs, elle participe activement aux activités de l'UNICEF, d'UNIFEM, de l'UNESCO, de la FAO et de l'OIT.

### Participation à des conférences et à d'autres réunions

Au cours des quatre dernières années, des représentantes de l'UMOFC ont assisté à ce qui suit : sessions de la Commission de la condition de la femme; comités préparatoires pour la Commission du développement social, la Commission des droits de l'homme, la Commission de la population et du développement, la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (Madrid, avril 2002), la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants (Sommet des enfants) (New York, mai 2002). Elle a également participé aux travaux de trois comités préparatoires (30 mai-2 juin 2000; 29 janvier-2 février 2001; 11-15 juin 2002) à des réunions d'UNIFEM, de l'Assemblée générale des Nations Unies, des conseils exécutifs et des Conférences générales de l'UNESCO, de la FAO et de l'OIT.

L'Union a participé en outre aux comités préparatoires de la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey (Mexique) et de conférences de l'UNICEF (et aux comités de planification des ONG intéressées). Elle a suivi le processus sur la protection qui s'est achevé en décembre 2001, lorsque les gouvernements ont réaffirmé leur soutien à la Convention relative au statut des réfugiés, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son adoption. Il convient de rappeler que c'est sous la pression des ONG que le HCR a pris conscience des problèmes des femmes et de leurs besoins particuliers; grâce aux efforts de la Conseillère spéciale pour les enfants, on reconnaît à présent que les jeunes constituent une catégorie particulièrement défavorisée parmi les réfugiés. La représentante de l'Union à Genève a suivi les travaux du Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement, notamment en ce qui concerne :

- Le droit à l'éducation, à l'alimentation, à un logement convenable et le problème de l'extrême pauvreté;
- Le suivi des conférences internationales, notamment la Conférence mondiale contre le racisme qui s'est tenue à Durban;
- La prise en compte des droits fondamentaux des femmes et d'une perspective sexospécifique – y compris la lutte contre la violence à l'égard des femmes, les

\* Texte publié sans avoir été revu par les services d'édition.

formes contemporaines d'esclavage et les pratiques traditionnelles nuisibles pour la santé – la fillette et les droits successoraux;

- L'intolérance religieuse et la collaboration avec le rapporteur spécial chargé d'étudier la question de la liberté de culte ou de conviction;
- Les droits de l'enfant, notamment le travail des enfants, les enfants et les conflits armés, la vente, la prostitution, la pornographie et le droit à l'éducation dans les communautés marginalisées et minoritaires;
- Les travailleurs migrants et les personnes déplacées.

### **Organisation internationale du Travail**

- Promotion de la femme et « plafond de verre ».
- Secteur informel (où les femmes sont majoritaires).
- Mise en oeuvre de la Convention de l'OIT concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination.
- Le VIH/sida sur le lieu de travail.

### **Déclarations**

L'Union s'intéresse essentiellement au développement économique et social sur lequel elle présente des déclarations orales et écrites conjointement avec d'autres organisations non gouvernementales. Ses domaines de préoccupation sont, entre autres, la santé des femmes, la violence à l'égard des femmes, la fillette, le vieillissement, le sida, l'environnement, les violations des droits fondamentaux des femmes et l'insuffisance des efforts déployés pour promouvoir et protéger ces droits, la sécurité alimentaire, l'extrême pauvreté, le travail des enfants, l'allègement de la dette, la nutrition, la violence sexuelle à l'égard des enfants, la prostitution des enfants, la pornographie et le trafic de femmes et de filles, les formes contemporaines d'esclavage, le viol en tant que crime de guerre, l'éducation, les mutilations génitales féminines, la discrimination raciale, l'intolérance religieuse, le travail non rétribué des femmes et les stratégies de développement.

### **Coopération avec des programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies**

L'UMOFIC est toujours en pourparlers avec l'OMS et certains organismes privés de financement au sujet d'un projet d'élimination du trachome dans plusieurs pays d'Afrique, à commencer par la Tanzanie. Elle a obtenu un soutien financier pour diffuser du matériel relatif au Programme des Nations Unies sur le vieillissement et au « séisme démographique ». Elle a également contribué aux activités décrites ci-après :

- La bande vidéo d'UNIFEM sur la violence à l'égard des femmes a été envoyée dans toutes les régions du monde où l'on s'en sert pour informer les femmes de leurs droits. L'Union collabore également avec la Conférence des organisations internationales catholiques dans la lutte contre cette forme de violence;
- Des informations sur le trafic d'enfants et de femmes ont été communiquées à tous les groupes, notamment dans les régions d'Asie (Indonésie, Philippines,

Japon, Australie, République de Corée) ainsi qu'aux groupes de femmes catholiques du Nigeria;

- Du matériel pédagogique à l'intention des veuves a été distribué à nos représentantes en Afrique;
- Des informations sur les mutilations génitales féminines ont été envoyées en Afrique du Sud, au Nigeria, etc.;
- L'Union s'est employée, en collaboration avec Caritas International et d'autres organisations catholiques, à promouvoir l'allégement de la dette dans les pays en développement;
- Elle a mis des informations sur l'eau salubre et les droits de l'homme à la disposition de ses représentantes africaines;
- Des organisations américaines coopèrent avec Catholic Relief Services dans le cadre de projets visant à livrer des fournitures humanitaires, de l'eau et de rectifieuses au Sénégal et dans d'autres pays d'Afrique.

#### **Autres activités pertinentes**

L'UMOFc s'est dotée d'une commission sur la coopération en faveur du développement ainsi que d'un comité international chargé de la représentation auprès de l'ONU et de ses institutions. Des groupes de travail sur l'éducation, la violence et les droits de l'homme axent leurs activités sur ces trois domaines d'une importance critique pour les femmes identifiés dans le Programme d'action de Beijing. L'Union continue de participer aux travaux du Comité des ONG sur le vieillissement et du Comité des ONG auprès d'UNIFEM. Elle a participé activement dans les divers centres d'information des Nations Unies aux travaux des comités des ONG sur le vieillissement, les droits de l'homme, le développement durable, la condition de la femme, ainsi qu'à ceux des comités d'ONG auprès de l'UNICEF, d'UNIFEM et de la FAO.

Les cinq conférences régionales prévues pour 2003-2004 en Afrique du Sud, en Angleterre, au Mexique, aux États-Unis et à Fidji ont pour objectifs de promouvoir et de renforcer les activités dans ces domaines.

À l'occasion de son Assemblée générale, tenue en 2001, l'Union a choisi les domaines prioritaires ci-après sur lesquels elle a invité ses organisations membres à axer leurs efforts : droits de l'homme, élimination de la violence à l'égard des femmes et éducation. En septembre 2002, s'est tenue à Rome une réunion de toutes les représentantes de l'UMOFc auprès de l'ONU (à New York et à Genève ainsi qu'auprès de l'OIT, de l'UNESCO, de la FAO et du Conseil de l'Europe). Avec le Conseil d'administration de l'Union, elles ont réfléchi ensemble à ce qu'elles pouvaient faire pour assister les femmes par l'intermédiaire du système des Nations Unies.

**Publications** : la *Voix des femmes*, bulletin d'information trimestriel de l'Union, est publié en français, anglais, allemand et espagnol. Destiné à ses membres, il porte essentiellement sur les activités du système des Nations Unies. Des exemplaires de ce bulletin sont envoyés à tous les centres des Nations Unies.

**Membres** : composition selon une évaluation récente, le nombre des membres de l'Union à s'être acquittés de leur cotisation a diminué. Toutefois, les informations diffusées par l'UMOFc atteignent un bien plus grand nombre de femmes qui ne peuvent pas adhérer officiellement à l'Union, essentiellement pour des raisons financières.

**Représentants** : responsable internationale; représentante auprès de l'ONU à New York, représentante auprès de l'ONU à Genève; Secrétaire général.

---